Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20261105-2026_91-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CARADEC

Séance du 5 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le cinq du mois de novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 29/10/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent NEVO, Maire. *Affichage porte de la Mairie le 29/10/2026*.

Présents : MM. NEVO Laurent – VIDCOQ Marc - NOGUES Loïc – LE COUEDIC Karine - LE VERGE Stéphane – MARTIN Graziella – BOSCHER Pierre - JONES Dominique - THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - GAUTHIER Tanguy - LE CLEZIO Armelle – LE TEXIER Carole - GUILLAUME François

Absente excusée : HUDO Claudie donne procuration à Laurent NEVO

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-91

Objet : Cession terrain Calagan – DUAULT Pascal

Suite au désistement de M. et Mme ROSSNER pour l'acquisition du petit bout de terrain communal (extrait de la parcelle AC N°77) enclavé entre leur propriété et celle de M. et Mme DUAULT Pascal, M et Mme DUAULT seraient maintenant intéressés pour acquérir cette parcelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cession à M. et Mme DUAULT Pascal, au prix de l'euro symbolique et un partage 50/50 des frais de géomètre.

L'assemblée délibérante désigne l'étude de Maitre ROUSSEAU pour établir l'acte de vente et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Laurent NEVO